

Seul le prononcé fait foi



## Rapport de la Mairesse sur la situation financière de la Ville de Baie-Comeau

Le 19 novembre 2012

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2012. Ce rapport doit être déposé au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget.

Ce document, qui informe la population sur la situation financière qui prévaut au sein de l'appareil municipal, fait le point sur les éléments suivants :

- Résultats au 31 décembre 2011;
- Réalisations pour l'année 2012;
- Prévisions pour l'année 2012;
- Les perspectives 2013;
- La rémunération des élus.

Je dépose également ce soir deux listes en ce qui a trait à tous les contrats conclus par la Municipalité :

- Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, et ce, du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre dernier.
- Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats d'une dépense totale dépasse 25 000 \$.

## **RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Produits sous la vérification de la firme Jacques Dubé CA inc., les états financiers vérifiés pour l'année 2011 ont été adoptés le 28 juin 2012. Nous avons terminé l'année 2011 avec un surplus budgétaire de 934 993 \$.

Au 31 décembre dernier, la dette municipale était de 106 millions de dollars, alors qu'elle se situait à 81,6 millions de dollars un an auparavant, un écart attribuable à la concrétisation des grands chantiers réalisés par la Municipalité.

## RÉSULTATS 2011

Revenus de fonctionnement 2011	
Taxes	38 676 564 \$
Paielements tenant lieu de taxes	4 251 012 \$
Transferts	3 491 135 \$
Services rendus	15 955 201 \$
Autres revenus	<u>1 657 742 \$</u>
	<b>64 031 654 \$</b>

Charges 2011	
Administration générale	6 968 455 \$
Sécurité publique	5 163 514 \$
Transport	7 218 867 \$
Hygiène du milieu	7 689 585 \$
Santé et bien-être	378 732 \$
Aménagement, urbanisme et développement	3 086 757 \$
Loisirs et culture	8 398 916 \$
Réseau d'électricité	11 164 874 \$
Frais de financement	5 377 763 \$
Amortissement	<u>6 717 993 \$</u>
	<b>62 165 456 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>1 866 198 \$</b>

Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement (inclus dans les charges)	6 717 993 \$
Produit de cession	64 600 \$
(Gain) perte sur cession	(55 114) \$
Remboursement de la dette à long terme	<u>(6 903 540) \$</u>
<b>Surplus des activités financières avant affectation et autres éléments de conciliation</b>	<b>1 690 137 \$</b>
<b>Affectation et autres éléments de conciliation</b>	
Activités d'investissement	(84 825) \$
Réserves financières et fonds réservés	(238 547) \$
Montant à pourvoir dans le futur	<u>(431 772) \$</u>
<b>Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>934 993 \$</b>

## RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2012

Cette année aura d'abord été marquée par les Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la ville Baie-Comeau. C'est avec fierté que cet anniversaire fût souligné, et ce, tout au long de l'année. Un soutien financier puisé à même le fonds Tounustouc de 550 000 \$ au Comité des Fêtes du 75<sup>e</sup> a permis l'organisation de différentes activités pour les citoyens dont entre autres, les 3 WOW (*1<sup>er</sup> WOW : 31 décembre 2011 – Lancement des festivités, 2<sup>e</sup> WOW : 18 au 21 mai 2012 – Baie-Comeau vue autrement, 3<sup>e</sup> WOW : 6 et 7 octobre 2012 – Les retrouvailles*).

Les dernières étapes du chantier du Carrefour-Maritime ont été réalisées. Le bâtiment principal est terminé. Les derniers aménagements seront complétés au printemps 2013. Soulignons la généreuse contribution financière de l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau de 50 000 \$. Montant qui servira à l'aménagement d'un jardin qui portera le nom d'Alcoa. Rappelons que ce projet de l'ordre de 10,5 millions de dollars a permis de créer une « porte d'entrée » sur Baie-Comeau pour tous les croisiéristes qui arriveront dorénavant chez nous. Ajout important dans l'offre de service que nous mettons de l'avant en ce qui concerne le développement des croisières. En 2012, nous avons accueilli cinq bateaux de croisières alors que nous en attendions six. Un bateau a dû annuler étant donné les ouragans Leslie et Michael qui ont frappé les Maritimes en septembre dernier. Pour 2013, dix bateaux de croisière ont inscrit Baie-Comeau dans leur carnet de visites.

Un projet de l'ordre de 2,5 millions de dollars a été mis sur pied afin d'investir dans le développement et l'amélioration du réseau cyclable de la municipalité. Les coûts seront répartis sur cinq ans, soit des investissements de 500 000 \$ par année. Certains travaux ont eu cours en 2012.

La première phase du développement résidentiel au sud du boulevard Pierre-Ouellet, situé à proximité de la rivière Amédée, a débuté cette année. Cette phase prévoit la préparation de 20 terrains. Cela représente des investissements de 1,78 million de dollars pour 2012. Aussi, les travaux de raccordement de la conduite d'eau afin de permettre la construction d'un futur développement résidentiel, commercial et institutionnel devraient se terminer en 2013.

En ce qui a trait à l'émission des permis de construction, 2012 fut une bonne année. En effet, la valeur à la fin octobre était de 1,26 milliard de dollars comparativement à 29,7 millions de dollars à pareille date l'an dernier, ce qui représente une hausse de 1,23 milliard de dollars. Cet écart est principalement attribuable aux travaux majeurs réalisés par Alcoa. L'Office municipal de l'habitation et divers autres ont eux aussi contribué à cette augmentation.

Dans le cadre de notre Politique de développement durable, nous avons tenu en juin dernier une Journée citoyenne au pavillon Saint-Sacrement. Cette Journée nous a permis de consulter les citoyens sur le panier de services de la Ville ainsi que sur les tarifications en vigueur. De plus, en lien direct avec un des axes inscrits dans cette politique, la Ville a tenu une rencontre d'information et une consultation publique visant à informer le mieux possible les citoyens sur les grands enjeux municipaux et ainsi obtenir leurs opinions et suggestions en regard des projets de développement entre les deux secteurs. En procédant ainsi la Ville de Baie-Comeau manifeste sa volonté de souscrire aux principes de développement durable.

## PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2012

Le budget 2012, adopté en décembre 2011, prévoyait un résultat à l'équilibre incluant un montant de 358 000 \$ que le Conseil municipal réserve à des fonds spécifiques ainsi que 955 130 \$ pour des montants à pourvoir dans le futur.

Au chapitre des revenus de la Municipalité, des revenus supplémentaires devraient être constatés principalement en ce qui concerne les ajustements à la taxe foncière, aux droits de mutation immobilière et aux revenus de la cour municipale. Les revenus prévus pour 2012 s'élevaient à 66,17 millions de dollars. À ce jour, pour ce qui est de la taxe foncière, 105 000 \$ de plus ont été constatés, on parle de 164 000 \$ pour les droits de mutation immobilière et de 188 000 \$ pour la cour municipale. Des gains sur disposition d'immobilisations ont également été notés, soit environ 278 000 \$.



En ce qui concerne les dépenses, on constate certains dépassements de coûts pour le Service des travaux publics et services techniques et également pour le Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale en ce qui a trait aux dossiers de réclamations. Cependant, en considérant les revenus supplémentaires ainsi que les éléments de conciliation à des fins fiscales, la grande rigueur manifestée au cours de l'année devrait nous permettre d'atteindre des résultats à l'équilibre au 31 décembre prochain.

---

## BUDGET 2012

---

Revenus de fonctionnement 2012	
Taxes	41 958 710 \$
Paiements tenant lieu de taxes	3 970 470 \$
Transferts	3 234 570 \$
Services rendus	15 787 650 \$
Autres revenus	<u>1 218 600 \$</u>
	<b>66 170 000 \$</b>

Charges 2012	
Administration générale	7 740 751 \$
Sécurité publique	5 532 681 \$
Transport	7 766 855 \$
Hygiène du milieu	6 290 467 \$
Santé et bien-être	602 860 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 482 670 \$
Loisirs et culture	9 167 413 \$
Réseau d'électricité	10 528 533 \$
Frais de financement	5 476 940 \$
Amortissement	<u>4 201 300 \$</u>
	<b>59 790 470 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>6 379 530 \$</b>

Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement (inclus dans les charges)	4 201 300 \$
Remboursement de la dette à long terme	<u>(9 853 700) \$</u>
<b>Surplus des activités financières avant affectation et autres éléments de conciliation</b>	<b>727 130 \$</b>
<b>Affectation et autres éléments de conciliation</b>	
Activités d'investissement	(130 000) \$
Réserves financières et fonds réservés, surplus affecté	358 000 \$
Montant à pourvoir dans le futur	<u>(955 130) \$</u>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>0 \$</b>

## **PERSPECTIVES 2013**

L'année 2013 sera caractérisée par l'ajustement du rôle d'évaluation des propriétés sur le territoire de la municipalité. Selon les valeurs établies lors du dépôt du nouveau rôle 2013-2014-2015, la valeur foncière imposable totale de la Ville de Baie-Comeau s'accroît de 18,5 %, passant de 1 444 808 400 \$ à 1 712 472 900 \$. Ce rôle d'évaluation témoigne de la croissance constante du marché immobilier. Dans la préparation budgétaire 2013, il sera essentiel de partager équitablement le fardeau fiscal afin de ne pas créer de déséquilibre entre les différentes catégories de contribuables.

Les effets négatifs de l'acquisition par Hydro-Québec du barrage, qui appartenait jusque-là à la Compagnie hydroélectrique Manicouagan, se feront de nouveau sentir l'an prochain, nous privant alors d'un montant important en revenus de taxation. Cela représente une perte de 338 860 \$ pour 2013.

Pour ce qui est de la Sûreté du Québec, le coût passera de 2,7 millions de dollars à 2,88 millions de dollars ce qui représente une hausse de 175 000 \$.

De même, dû au déficit des diverses caisses de retraite, nos obligations actuarielles imposées par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite de nos employés continueront de peser lourd dans la balance des charges qui nous sont imposées. On parle d'une augmentation à prévoir pour 2013 d'environ 194 000 \$.

La croissance du service de la dette viendra également augmenter notre charge fiscale avec la réalisation des projets prévus au plan triennal d'immobilisations déposé pour les années 2011, 2012 et 2013. Rappelons que ce plan comprenait des projets pour une valeur d'un peu plus de 70 millions de dollars pour trois ans. L'endettement total se situait à 113,21 millions de dollars au 31 décembre dernier. Toutefois, en déduisant les subventions gouvernementales que nous recevons, la dette nette à la charge des citoyens était de 100,6 millions de dollars. Au 31 décembre 2012, l'endettement total devrait être approximativement de 124 millions de dollars. La dette à la charge des citoyens sera calculée une fois l'année en cours terminée. Pour 2013, cela représente 1,5 million de dollars de plus à déboursier pour le remboursement de la dette.

Le projet de la mise aux normes du réseau d'eau potable, qui nécessitera un investissement très important, pourrait débuter en 2013 et auquel le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MARMROT) a donné son accord au projet d'usine unique dans le secteur du Centre local des services communautaires (CLSC).

Notons qu'à la demande du ministère responsable, une révision complète de ce projet a été réalisée, il ne reste plus qu'à négocier les modalités de financement de ce projet avec les deux paliers de gouvernement. Ce travail a débuté au cours de l'année 2012 et était prévu au plan triennal d'immobilisations mentionné ci-haut.

## **CONCLUSION**

Les défis qui nous attendent sont de taille. Notre planification financière de la prochaine année se fera, comme depuis le début de notre présent mandat, de façon rigoureuse et responsable.

Aussi, telle qu'annoncée cet automne, notre réflexion sur les différentes tarifications a mené à la conclusion qu'une augmentation serait nécessaire afin d'assumer la hausse des frais d'opération occasionnée par l'inflation. Le nouveau règlement de tarification devrait être adopté d'ici le 31 décembre et entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ce dernier n'avait pas été revu en profondeur depuis 2006.

Bien que nous ne puissions pas à ce stade-ci présumer des diverses avenues que nous devons emprunter pour garder nos finances à un niveau acceptable pour nos concitoyens, nous prenons l'engagement que notre analyse sera faite en tenant compte de leurs besoins.

Au cours des dernières années, les citoyens de Baie-Comeau ont été appelés à contribuer de façon importante aux finances municipales. Le Conseil en est parfaitement conscient et tel qu'il l'a démontré au cours des derniers mois, cherche par tous les moyens à stabiliser le compte de taxes du citoyen à un niveau beaucoup plus acceptable. En conséquence, nous nous affairons présentement à minimiser toute hausse potentielle en faisant preuve de rigueur à tous les niveaux.

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail et les efforts inébranlables investis par les membres du Conseil municipal de notre ville et le personnel cadre et syndiqué de l'appareil municipal.

*Christine Brisson*

## **ANNEXE**

### **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Toujours en respect avec la Loi sur les cités et villes, je dois également vous faire part de la rémunération versée aux membres du Conseil municipal. Ainsi, chaque conseillère et conseiller reçoit un salaire de base de 12 480 \$, alors qu'il est de 73 788 \$ pour la mairesse, auquel s'ajoute pour cette dernière une allocation non imposable de 15 250 \$. Pour leur part, les autres membres du Conseil municipal bénéficient d'une allocation non imposable de 6 215 \$.

Pour ce qui est du maire suppléant, celui-ci se voit attribuer un montant de 100 \$ par semaine.